11576 22 ADD1 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2022/2023

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 octobre 2022 Enregistré à la Présidence du Sénat le 12 octobre 2022

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion de l'accord entre l'Agence spatiale européenne et l'Union européenne sur la sécurité et l'échange des informations classifiées - Addendum

E 17141

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.